

FLASH INFO



La récupération du crédit temps pour les personnels techniques, **C'EST FAIT !**

Ce jour vendredi 24 octobre 2014, lors du CTAP, parmi les textes à examiner « le protocole concernant la récupération du crédit-temps pour les personnels techniques », toutes les organisations Syndicales ont adopté le texte présenté.

Les personnels techniques de l'administration pénitentiaire attendent depuis des années cette mesure. Pour le **SNPPT-FO**, c'est une **VICTOIRE**. Le travail fait par notre organisation depuis 2009 a fini par payer. Comme nous le disons depuis le début, cette mesure ne coûte rien à l'Etat et notre DAP, Madame GORCE, l'a compris en nous présentant un protocole d'accord.

TOUS Les personnels pourront dorénavant récupérer les heures effectuées sur le terrain.

Notre combat ne s'arrête pas là !

Nous sommes reçus le 7 Novembre 2014 au ministère par la conseillère technique de la Garde des Sceaux.

Le contenu de cette rencontre portera sur le devenir de notre filière, les effectifs, le statutaire et l'indemnitaire, les nouveaux métiers et les nouvelles missions. Nous vous tiendrons au courant de la suite de ce rendez-vous.

Le **SNPPT FO 1^{er} syndicat** représentant les personnels Techniques ne lâchera rien, nous serons toujours présents pour revendiquer et obtenir notre dû.

Le 24 octobre 2014,
Pour le bureau national
Paul BONO